



SAS en Formation
RECEPISSE DE DEPOTS DE FONDS

Loi N° 66537 du 24/07/1966 sur les Sociétés Commerciales Art. L 223-1 et suivants du Code de commerce

Je soussigné(e) Delphine GALLICE
Agissant en qualité de Gestionnaire de Clientèle Professionnelle

Certifie par la présente que la somme de deux mille euros (**1000 euros**) est versée sur le compte en dépôt de capital de la **SAS 2MCH** cette somme se découpe de cette manière suivante :

1000 € en numéraire

Devant être dénommée **SAS 2MCH**

Devant avoir son siège social 21 avenue Victor Hugo 26000 VALENCE

Ce capital a été déposé ce jour, le 29/03/2023.

Sur un compte spécial ouvert en nos livres au nom de cette dernière numéro 08005729288.
Et sous l'intitulé : **SAS 2MCH**

Par MAKHJIAN Marc demeurant 21 avenue Victor Hugo 26000 VALENCE pour la somme de 900€
Par OTHMAN Marjorie demeurant 21 avenue Victor Hugo 26000 VALENCE pour la somme de 100€

Agissant au nom et pour le compte de la SAS en qualité de président.

Les retraits de Fonds ainsi déposés ne pourront intervenir que dans les conditions définies par :
L'article L. 223-8 du Code de commerce.

Fait pour valoir de droit.

Fait à CHABEUIL, le mercredi 29 mars 2023

Signature


CAISSE D'EPARGNE L.D.A.
Delphine GALLICE
Gestionnaire de Clientèle Professionnelle